



Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation



# CORRIGÉ

1. 1 point (4 x 0,25 pt)

- Entreprise de propreté
- Établissements d'hospitalisation, de cure ou de convalescence
- Entreprises agroalimentaires
- Entreprise à contrainte d'empoussièremment
- Entreprise du secteur de la propreté urbaine

2. 1 point (4 x 0,25 pt)

- Curage du réseau
- Débouchage du réseau
- Pompage des installations autonomes et présentes sur le réseau
- Nettoyage des vides ordures
- Inspection télévisée du réseau
- Transports des matières dangereuses
- Mise à l'épreuve du réseau neuf

3. 0,25 point

Offre n° 2

4. 0,5 point (une seule réponse attendue)

- Expérience professionnelle dans le domaine est suffisante
- Titulaire du BEP MHPE

5. 0,25 point

Communication écrite

6. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

Internet car sur l'annonce ne figure que l'adresse électronique

7. 0,25 point

Émetteur et récepteur du message ne sont pas dans la même entreprise

8. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Lettre
- Fax
- Affichage
- Téléphone

**B.E.P.**

Spécialité : **MÉTIERS DE L'HYGIÈNE, DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Durée :  
1h30

Session  
2010

Épreuve : **EP3 Analyse d'une situation professionnelle**

**CORRIGÉ**

N° Sujet : 10-2142

Coefficient:  
2

Folio  
1 / 4

9. **1 point (2 x 0,5 pt)**

- Du lundi au vendredi de 15h30 à 19h00
- Le samedi de 8h30 à 11h00

10. **0,25 point**

Entretien des véhicules de livraison

11. **2 points (- 0,5 pt par erreur)**

- 4 : faire le tour du véhicule et signaler toutes anomalies constatées (fiches état des lieux)
- 5 : aérer le véhicule
- 6 : vider l'intérieur, poubelle à la main
- 7 : ranger boîte à gants, vide poches
- 8 : aspirer intérieur, plafond, tapis, sièges, dessous des sièges
- 9 : laver la vitrerie intérieure
- 10 : nettoyer les plastiques à l'intérieur : dépoussiérage humide, lavage et séchage
- 11 : lavage manuel de la carrosserie intérieure à l'eau tiède, rincer et sécher
- 12 : désinfecter les poignées de porte
- 13 : lavage mécanique à la haute pression de l'extérieur du véhicule : mouiller, frotter, rincer et sécher
- 14 : laver la vitrerie extérieure
- 15 : contrôler la qualité de son travail

12. **0,75 point (3 × 0,25 pt)**

- 1 - canon à mousse
- 2 - nettoyeur vapeur
- 3 - nettoyeur haute pression

13. **0,5 point**

Machine de nettoyage qui met principalement en œuvre la force d'impact du jet fortement pressurisé et dont l'angle de dispersion est contrôlé.

14. **0,5 point**

- Pressostat
- OU - Sécurité « manque d'eau »
- OU - Thermostat

15. **0,25 point**

L'accident de Thomas est dû

- À une mauvaise utilisation du jet par Monsieur DUPONT
- À un problème de maintenance du matériel

**B.E.P.**

Spécialité : **MÉTIERS DE L'HYGIÈNE, DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Durée :  
**1h30**

Session  
**2010**

Épreuve : **EP3 Analyse d'une situation professionnelle**

**CORRIGÉ**

N° Sujet : 10-2142

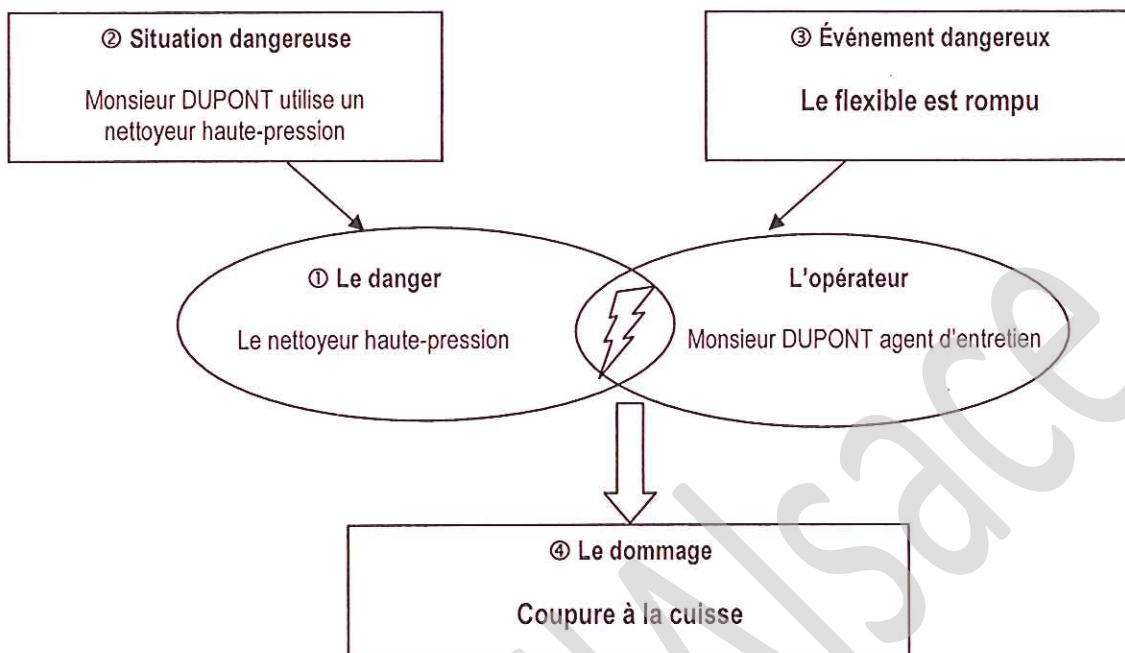
Coefficient:  
**2**

Folio  
**2 / 4**

16. 0,25 point

Risque mécanique : (risque qui provient de l'utilisation d'outils de travail, des charges en mouvements et des chutes d'objets).

17. 0,5 point (2 x 0,25 pt)



18. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Brûlures
- Lésions oculaires

19. 2 points (- 0,25 pt par oubli)

Date : samedi 22/05/2010  
Destinataire : Monsieur PIERRE  
 Message :  
 Monsieur,  
 Ce samedi 22/05/2010, vers 10h30, Monsieur THOMAS est venu me rendre visite sur mon lieu de travail. J'étais en train d'effectuer le lavage des véhicules à l'aide du nettoyeur haute pression. C'est alors que le flexible s'est brisé et a provoqué une profonde coupure à la jambe de Monsieur THOMAS.  
Monsieur DUPONT

20. 1,5 point (6 × 0,25 pt)

3 mesures de prévention individuelle	3 mesures de prévention collective
Gants Tenue adaptée Chaussures de sécurité Lunettes	Baliser la zone de travail Bouton arrêt d'urgence (ou coup de poing) Maintenance régulière du matériel



21. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

Déclarer son accident à son employeur dans les 24 heures.

22. 0,75 point (3 x 0,25 pt)

Remettre au salarié la feuille d'accident  
Déclarer l'accident à la CPAM dans les 48 heures

23. 0,5 point

Aptitude d'un produit ou d'un service à satisfaire (au moindre coût et dans les moindres délais) les besoins des utilisateurs.

24. 0,75 point (3 x 0,25 pt)

- Contrôle visuel
- Contrôle normalisé
- Contrôle microbiologique

25. 0,5 point

Échelle de gris ou de Bacharach

0,5 point

Justification

- Vérifier le degré d'empoussièrement d'une surface
- Pratique à utiliser dans le véhicule

26. 0,25 point

Résultat non acceptable

27. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Mauvais dépoussiérage
- Non respect de la méthode

28. 0,5 point (2 x 0,25 pt)

- Perte financière car il faut renouveler la prestation
- Insatisfaction du client
- Image de marque de l'entreprise

**B.E.P.**

Spécialité : **MÉTIERS DE L'HYGIÈNE, DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Durée :  
1h30

Session  
2010

Épreuve : **EP3 Analyse d'une situation professionnelle**

**CORRIGÉ**

N° Sujet : 10-2142

Coefficient:  
2

Folio  
4 / 4